



**DELEGATION REGIONALE Auvergne Rhône Alpes
des Syndicats de l'Action Sociale FORCE OUVRIERE**

Destinataire : **FNAS Force Ouvrière**

Motion Acte II école inclusive et en défense des établissements spécialisés.

Les membres des SDAS de la région AURA (SDAS 74/73/42/43/63) réunis ce jour, le 5 avril 2024, au Puy en Velay en INTERSDAS, ont décidé à l'unanimité d'interpeller la fédération nationale de l'action sociale au sujet de l'acte II de l'école inclusive.

La délégation régionale est très inquiète de l'inaction de la FNAS sur ce sujet-là, qui est au centre du démantèlement des établissements spécialisés.

Pour rappel, lors de notre XIXème congrès fédéral du 7,8,9 et 10 novembre 2023, la FNAS a déjà été questionnée sur les absences de positions sur le sujet, notamment dans le rapport d'activité. La motion votée à l'unanimité à cette occasion était un point d'appui pour continuer à discuter et à s'organiser. Cette motion se voulait le point de départ d'une campagne résolue de la fédération en défense de notre secteur.

Le travail syndical à la base dans de nombreux départements, avec les militants a porté ses fruits et a permis de réussir la mobilisation du 25 janvier 2024.

Le communiqué du 8 mars 2024, reprend les éléments de l'intersyndicale, mais aucune revendication au sujet de l'acte II de l'école inclusive à marche forcée, qui pourtant, participe de la destruction du secteur social et médico-social.

A contrario, il faut bien constater que la FNEC, dans son communiqué du 4 avril 2024 semble plus se préoccuper de notre secteur que notre propre fédération.

Depuis le congrès de Port Leucate, le silence assourdissant de la FNAS laisse penser que cette dernière n'a pas pris la mesure, à minima, du tsunami à venir dans notre secteur d'activité.

C'est dans le même état d'esprit que nous alertons de nouveau notre Fédération, et lui demandons de bien vouloir convier tous les SDAS de France lors d'une **Conférence Nationale extraordinaire** pour échanger sur la défense de notre secteur avant qu'il ne soit trop tard.

Copie aux SDAS.